

Attestation et diplôme équestre 2024 - Formulaire d'inscription

Formation de base (attestation ou diplôme)

La formation équestre de base est une formation ouverte à toutes les personnes qui s'occupent de chevaux. Elle est divisée en deux parties, et peut être validée par un diplôme ou par une attestation. Le diplôme et l'attestation est une condition requise pour les examens supplémentaires. L'attestation peut être faite sans monter.

Attestation

Partie 1 (identique pour tous)

- Sortir le cheval du boxe / stabulation et l'attacher
- Curer les sabots
- Travail au sol
- Mener dans l'espace public
- Connaissances théoriques

Diplôme Equitation

Partie 1 (identique pour tous)

- Sortir le cheval du boxe / stabulation et l'attacher
- Curer les sabots
- Travail au sol
- Mener dans l'espace public
- Connaissances théoriques

et

Partie 2 Equitation

- Préparation, se mettre en selle, mettre pied à terre (ligne du milieu)
- Exécuter des figures de manège
- Assiette dans toutes les allures
- 3 cavalettis ou perches au sol fixes au pas
- Monter dans l'espace public
- Impulsion, utilisation correcte des aides

Détail

<https://www.fnch.ch/fr/Formation/Formation-de-base/Formation-equestre-de-base-Attestation-ou-Diplome/Formation-de-base-Attestation-ou-Diplome.html>

Examen de la partie 1 uniquement



Attestation

Examen de la partie 1 et 2



Diplôme équitation

Participation à certains concours



Brevet

Brevet

Le diplôme de la « Formation équestre de base » doit être acquis afin de pouvoir effectuer le brevet. Pour pouvoir participer à des manifestations officielles (soumises aux règlements de la FSSE), il est nécessaire d'être détenteur d'un brevet reconnu.

Le brevet Combiné donne le droit de participer aux épreuves officielles de dressage catégorie FB, de saut catégorie B, et de concours complet catégorie B1.

Principe de formation - Attestation - Diplôme

- La formation pour l'attestation s'effectue sur 2 jours
- La formation pour le diplôme s'effectue sur 1 semaine
- La formation pour l'obtention de l'attestation et du diplôme s'effectue sur 1 semaine

Principe de formation - Brevet

- L'examen théorique est fait au préalable avec le E-learning et le candidat présente la confirmation à l'expert. Sans confirmation, aucune admission à l'examen pratique et l'examen est considéré comme non réussi.
- La formation pratique s'effectue selon le programme établis par l'organisateur.
- **Le participant peut s'inscrire à des cours privés supplémentaires chez l'organisateur.**

Inscription

Nom	_____	Prénom	_____
Adresse complète	_____ _____		
Date naissance	_____	N° ID	_____
Téléphone privé	_____	Mobile	_____
E-mail	_____		
Taille T-shirt	_____	T-Shirt offert par l'association équestre	

Choix de la formation

Attestation	<input type="checkbox"/>	Prix	: 250 CHF
Diplôme	<input type="checkbox"/>	Prix	: 530 CHF Avec cheval du manège 460 CHF Avec cheval privé
Attestation et diplôme	<input type="checkbox"/>	Prix	: 680 CHF Avec cheval du manège 600 CHF Avec cheval privé
Brevet	<input type="checkbox"/>	Prix	: 500 CHF

Déroulement des cours

Cette préparation au brevet comprend des cours de théorie ainsi que des cours pratique.

Cette préparation est à payer jusqu'à 5 jours avant la participation. **Le centre équestre décline toute responsabilité en cas d'accident.**

L'ensemble de cette formation s'effectue sur l'équivalent d'une semaine complète selon le plan et horaire suivant :

	Attestation - diplôme			Brevet
• Lundi	08.04.2024	de	09h ³⁰ - 15h ³⁰	
• Mardi	09.04.2024	de	09h ³⁰ - 15h ³⁰	De 16h ⁰⁰ -18h ⁰⁰
• Mercredi	10.04.2024	de	09h ³⁰ - 15h ³⁰	De 16h ⁰⁰ -18h ⁰⁰
• Jeudi	11.04.2024	de	09h ³⁰ - 15h ³⁰	
• Vendredi	12.04.2024	de	09h ³⁰ - 15h ³⁰	De 16h ⁰⁰ -18h ⁰⁰

- **Journée répétition Samedi 13 avril 2024**
- **Date de l'examen Dimanche 14 avril 2024**

Repas

Les repas sont à la charge du participant. Chaque participant doit prendre un pique-nique pour l'ensemble de la semaine.

Délai d'inscription 14 mars 2024

Signature candidat : _____

Signature représentant légal : _____